

THEME : VIE PORTUAIRE

MEDIA : La Voix du Nord Calais

AUTEUR : Pascal Martinache

DATE : 22 octobre 2009

Le projet Eras Metal divise et pollue les relations politiques

Les délibérations figurant à l'ordre du jour du conseil municipal, hier soir, celle relative au projet d'implantation de l'usine Eras Metal promettait des échanges de points de vue très discordants...

PAR PASCAL MARTINACHE
calais@lavoixdunord.fr
PHOTO JEAN-PIERRE BRUNET

Natacha Bouchart n'est pas favorable au projet Eras Metal*. La conviction de la maire de Calais, selon laquelle « les avantages du projet ne justifient par les nuisances qu'il engendre », est définitivement forgée. Redoutant une pollution provoquée par l'émission de métaux lourds (zinc, plomb, cadmium, chrome, mercure), et jugeant le projet contraire à la dimension écologique du futur port 2015, Natacha Bouchart a émis un avis défavorable à l'installation.

Son appréciation n'est cependant pas partagée par l'ensemble de sa majorité, et l'occurrence les sept voix regroupées autour de son premier adjoint, Philippe Blet.

Sur un ton solennel et parfois sentencieux, Philippe Blet a d'abord jugé que ses « collègues » étaient « bien sévères avec un industriel qui s'intéresse à notre territoire. Certes, aucun projet n'est parfait, mais au lieu de l'abandonner, faisons en sorte qu'il devienne meilleur ». Et Philippe Blet d'interroger : « faut-il condamner sans autre forme de procès une activité qui créera des emplois directs et induits ? » (38 em-



Philippe Blet est en opposition avec N. Bouchart à propos d'Eras Metal. Au total 36 votes contre le projet, 4 contre, 8 abstentions.

ployés d'Eras Metal et 15 employés de sociétés extérieures). « Nous devons aller jusqu'au bout des négociations avec Eras » recommanda Philippe Blet, lors d'un long plaidoyer l'amenant à penser que « nous allons un peu vite. Un peu trop vite. Nous condamnons une entreprise qui n'a pas été au bout de ses possibilités ». Autant de réserves qui l'amènèrent à... s'abstenir.

Cette divergence de vue au sein de

la majorité trouva un écho identique dans l'opposition, puisque, pour le PS, Charles François vota contre un projet faisant peser de lourdes menaces sur l'environnement et la santé publique. Favorable au projet, Jacky Hénin, pour le PC, estima de son côté que la société Eras Métal ne propose par autre chose qu'une implantation d'usine « sur des terrains déjà dédiés à l'activité industrielle depuis

des décennies, sur un type de produit proche de ce qui se faisait antérieurement, mais avec des avancées technologiques non négligeables ». Estimant que le risque est inhérent à ce type d'activité, il plaida en faveur d'un projet « représentant 26 millions d'investissement », en estimant que, face aux doutes, « il n'y a ni dossier, ni complément d'information scientifique, simplement une prise de position politique, qui

« Il nous est apparu que les avantages du projet Eras ne justifiaient pas les nuisances qu'il engendre »

ne s'appuie que sur du sentiment et jamais sur des démonstrations scientifiques ».

Si, pour le Modem, Jean-Marc Ben et Jean-Marc Leroy précisèrent qu'Eras Metal n'a jamais donné les garanties et les précisions maintes fois demandées, information confirmée par Philippe Mignonnet, Alain Mascret (PRG, Parti radical de gauche) rejoint l'appréciation de Jacky Hénin, en regrettant que les personnes susceptibles de trouver un emploi grâce à Eras soient négligées. Dans un débat tendu, l'invitation malicieuse qu'Alain Mascret lança « aux candidats souhaitant intégrer le PRG », en leur suggérant de s'associer à son vote, fit rire l'assemblée, et même Philippe Blet, le principal intéressé (voir page 9). ■

► Eras Metal veut exploiter une usine de production d'oxydes de zinc, sur l'ancien site Umicore. À suivre demain.